



Assemblée générale

Distr. générale
20 janvier 2004
Français
Original: espagnol

Cinquante-huitième session

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Rapport de la Deuxième Commission

Rapporteur : M. José Alberto **Briz Gutiérrez** (Guatemala)

Rectificatif

Section II

Insérer une nouvelle sous-section D, dont le texte figure ci-dessous, et modifier en conséquence la numérotation de la sous-section et des paragraphes suivants :

D. Projet de décision figurant dans le document A/58/3 (Part I)

13. A sa 38e séance, le 12 décembre, la Commission a adopté un projet de décision intitulé « Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts » dont le texte figure au chapitre I du document A/58/3 (Part I) et qui fait l'objet d'une note parue sous la cote A/C.2/58/6 (voir par. 19, projet de décision II).

Section III, nouveau paragraphe 19

Insérer un nouveau projet de décision II, dont le texte figure ci-dessous, et modifier en conséquence la numérotation du projet de décision suivant :

Projet de décision II

Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts

L'Assemblée générale décide que les participants ressortissants de pays en développement, en priorité de pays les moins avancés et de pays en transition, pourront bénéficier d'une indemnité de voyage et d'indemnités journalières de subsistance qui seront prélevées sur les ressources du Fonds d'affectation spéciale prévues à cet effet.

